

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 août 2021 à 18 heures

Etaient présents : Michel TALAGRAND , Elyane ESCHALIER ,
Michel MATHIOU , Isabelle ESCHALIER, Stéphane VERHEYDEN,
Jocelyn GELLY, Monique COUDERC et Roland HOURS

Pouvoir : Gretta GODAERT pour Michel TALAGRAND

Absents : Christophe GODELET, Florine TALAGRAND

Rachel BLANC n'assistait pas à cette réunion du Conseil Municipal

Ordre du jour

- 1 – Les pistes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies)
- 2 – La couverture du boulodrome et la création d'un parking
- 3 – L'annulation de la délibération n° DE2021024
- 4 – Une subvention pour les 20 ans de « Sablières Point Com »
- 5 – Questions diverses

1 Les pistes DFCI (Défenses des Forêts Contre les Incendies)

Le maire explique :

- la nécessité d'enregistrer une servitude de passage et d'aménagement pour les pistes DFCI.

Dans notre commune il s'agit des pistes DFCI de

- Saint Régis
 - Serrecourte
 - Pied Cham
 - Prateaubérat
 - Pont de Bournet
- la possibilité de demander une subvention auprès des services de l'ONF.

Avec le devis d'écriture des actes administratifs (4950€), et les frais de publicité foncière (2745€), le cout total de cette opération s'élève ainsi à 7695 €.

Après une présentation très précise de cette opération le conseil vote à l'unanimité cette délibération.

2 – La couverture du boulodrome et la création d'un parking

A plusieurs reprises, l'équipe municipale a été sollicitée pour l'utilisation de la salle communale polyvalente par le marché les jours de pluie, ce qui n'avait pas été accepté du fait de l'inadéquation de la salle pour ce projet, et pour éviter toute dégradation des locaux.

Cependant, le maire propose un projet de couverture du boulodrome actuel afin de pouvoir continuer à utiliser cet espace pour la pétanque, mais aussi pour diverses activités, notamment le marché ou d'autres activités associatives.

La couverture de cet espace est envisagée avec des panneaux photovoltaïques.

Le maire présente ensuite le projet de créer quelques places de parking supplémentaires au chef-lieu nécessaires particulièrement pour la période estivale.

A cet effet, il propose l'achat de parcelles de terrains sur la route du Bosc juste après le boulodrome .

Après la présentation de ces 2 projets, le conseil approuve et autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires .

3 – L'annulation de la délibération n° DE2021024

Le maire explique que cette délibération de la Communauté de Communes portant sur la taxe de séjour a été validée par notre Conseil trop tardivement et a été prise par irrégularité. Il est nécessaire d'annuler cette délibération.

Le Conseil vote à l'unanimité cette délibération.

4 – Une subvention pour les 20 ans de « Sablières Point Com »

Le 11 juillet dernier, l'association « Salières Point Com » adressait un courrier à l'équipe municipale pour lui faire part de son programme d'actions pour ses 20 ans d'ancienneté.

Ce courrier présentait également un besoin d'aide financière afin de maintenir l'élan de convivialité de l'association.

Le maire reprend ce courrier, en expose les différents points, et demande aux conseillers de faire part de leur point de vue.

Après quelques échanges, l'équipe municipale propose de contribuer à hauteur de 300€.

Le Conseil vote à l'unanimité cette délibération.

5 - Questions diverses

1 – Nouvelle antenne 4G Orange :

Initialement prévue par l'opérateur à proximité du cimetière, après plusieurs réunions avec les opérateurs (Orange, SFR, Département) , l'antenne 4G Orange devrait être installée dans la zone de Fontanille.

2- Le Belvédère de Sablières ne permet plus de visualiser notre village et ses abords. De même, les chemins ont besoin d'une bonne opération de maintenance.

A ce propos, le maire indique vouloir lancer prochainement une réunion avec les associations, les employés communaux, les volontaires pour mettre en place des journées participatives pour débroussailler nos sentiers.

3 - Le goudronnage de notre voirie

Les travaux devraient commencer la semaine prochaine. (L'entreprise SATP a commencé le 7 septembre à Largeton sur le Chemin du Vieux Rieux).

Les travaux de goudronnage seront poursuivis sur :

- La route de Serrecourte
- La route du Plot
- Le Chemin des Traverse Haut
- Le chemin des Traverses Bas
- La route des Sagnes
- La place de la mairie de Sablières

4 - L'aménagement de la piste d'accès à Bourzet du Grimaldes

Prévu en Octobre . Cet aménagement comprend

- l'accès au bas du Bourzet (famille Belge)
- agrandissement du parking actuel

5 - Le Sivos

Une réunion a eu lieu la veille de la rentrée scolaire et a mis en avant plusieurs problèmes rendant difficile le travail du syndicat. Les 2 enfants du hameau de Bolze ne sont pas inscrits à l'école de Dompnac, ils iront à l'école de Beaumont.

22 élèves sont inscrits à l'école de Dompnac.

Une nouvelle institutrice a pris le poste.

6 - Un projet d'installation de cameras pour contrôler le trafic du chef- lieu est à l'étude avec le Service Départemental de Gendarmerie.

7 – Les panneaux

« Camping Sauvage Interdit »

« Interdit de Faire du Feu »

ont disparu....la réinstallation sera lancée prochainement .

La séance se termine vers 19h 30

Roland HOURS